

L'an deux mille vingt-trois, le 27 janvier à 10 heures,

Mmes, MM les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Saint-Bonnet-sur-Gironde sous la Présidence de M. Bernard Maindron, remplaçant à sa demande le Président Philippe Labrieux, retenu par ailleurs.

Date de convocation : 20/01/2023

Présents titulaires votants : MM. CARITAN - DURESSAY- MAINDRON- NIVARD- PENAUD- RODRIGUEZ-VERRAT.

Présents suppléants votants : Rémi GILLARD, suppléant de M. Jean-Michel RIGAL ; Jean-Michel BELIS, suppléant de M. Xavier COLLARD.

Absents excusés : MM. COLLARD- LABRIEUX-RIGAL- RIVEAU.

Assistaient également à la réunion en tant que suppléants sans voix délibérative : M. Gérard CARREAU (CCB).

Secrétaire de Séance : M. Laurent NIVARD

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2023/10/0001	Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 20 décembre 2022	Approuvée
2023/10/0002	Compte-rendu des décisions du président	Pris acte
2023/10/0003	Tenue du débat d'orientation budgétaire 2023	Approuvée
2023/10/0004	Convention cadre relative à la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de protection contre la submersion marine et les inondations avec le Département de la Charente-Maritime, sur le périmètre du SYMADIG.	Approuvée